

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

## AMENDEMENT

N ° AS1280

présenté par

M. Freschi, M. Poulliat, Mme Mette, M. Vignal, Mme Bureau-Bonnard, Mme Tieгна,  
Mme Degois, Mme Hammerer, M. Testé, M. Sempastous, Mme Cazarian, M. Lavergne,  
Mme Piron, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Raphan, M. Morenas, M. Simian, Mme Thillaye et  
Mme Valetta Ardisson

-----

### ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.